

**Zeitschrift:** Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung  
**Herausgeber:** Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat  
**Band:** 5 (1929-1930)  
**Heft:** 2

**Artikel:** Rationalisation  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-703846>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Il faudrait, pour assurer des liaisons normales en première ligne, lorsque le téléphone ne fonctionne plus et lorsque les coureurs sont trop exposés, quatre équipes — donc huit chiens — par régiment. Si l'on pouvait former 300 équipes, dans notre armée, le problème serait paraît-il bien près d'être résolu.

Un seul chef responsable hésiterait-il à appuyer semblable mouvement, sachant qu'il en tirera la possibilité d'une précieuse économie de ses hommes, et la certitude d'une plus sûre liaison, d'un meilleur service de renseignements sur le champ de bataille ? Non, sans doute. Alors, il faut agir.

P. R.

(«La Revue»).

## Rationalisation

Il y a quelques mois nous insistions sur le fait que dans une armée moderne chaque homme doit être vraiment « à sa place ». Qu'on ne mette pas un dentiste aviateur et un professeur d'astronomie cuisinier ! Voilà qui fait sourire et pourtant combien de fois n'avons-nous pas perdu des forces précieuses par une mauvaise utilisation de notre matériel humain !

Récemment le **Major Jatou** donnait dans un grand journal de Lausanne quelques indications qui corroborent exactement ce que nous avançons ici-même dans un article trop écourté.

Il est intéressant de connaître l'avis d'un officier supérieur qui s'est toujours préoccupé de la grave question du recrutement de notre armée ; il parle en ces termes :

« Nous estimons que pour être toujours plus apte à remplir son but primordial qui est celui de la défense du pays, ainsi que les autres buts secondaires, mais non moins importants, de l'éducation du soldat au sens civique et social du terme, notre armée devrait être recrutée d'une façon plus appropriée à sa destination. Un exemple va prouver instantanément ce que nous entendons par là.

Nous avons eu l'avantage de commander durant quatre années consécutives le groupe d'artillerie du Jura bernois, et nous avons eu sous nos ordres des soldats de toutes professions qui étaient répartis dans leurs différentes fonctions d'une façon un peu spéciale.

C'est ainsi que des horlogers dont les parents n'ont jamais été agriculteurs sont des « tringlots » qui, au service militaire, sont appelés à soigner et à monter des chevaux dont ils ignorent tout, et c'est ainsi également que des agriculteurs qui ont des chevaux à la maison, sont recrutés comme canoniers et appelés, avec des doigts habitués aux gros travaux de campagne, à manipuler les engins si délicats qui font des appareils de pointage actuels de véritables pièces d'horlogerie.

Dans le même ordre d'idées, nous avons bien souvent eu sous nos ordres des techniciens qui étaient tringlots ou fantassins, des charpentiers civils qui étaient canoniers, des manœuvres terrassiers civils, qui étaient téléphonistes militaires, etc., etc.

Nous pourrions multiplier à l'infini ces exemples typiques et, si loin de nous est l'idée de vouloir empêcher l'un ou l'autre de nos jeunes d'entrer par goût, dans une arme qui ne correspond peut-être pas à sa profession civile, nous estimons toutefois que si, au bon vieux temps, les connaissances professionnelles ne jouaient pas un rôle primordial pour le recrutement de notre armée, il n'en est plus de même aujourd'hui.

Le temps que l'on peut consacrer à l'instruction est beaucoup trop faible par rapport au programme des con-

naissances militaires qui sont à la base de l'instruction du soldat et, de façon à obtenir une armée qui puisse rendre le maximum de ce que l'on est en droit d'attendre d'elle, il est maintenant absolument nécessaire de mettre chacun à sa place. On ne peut concevoir que le temps disponible au service militaire soit employé pour apprendre à des soldats ce que d'autres ont appris au civil, et ce qui leur est nécessaire.

Il faut absolument que ceux qui, au service militaire — ainsi les officiers d'artillerie, etc. — sont appelés à utiliser des appareils de mesures d'angles ou autres, soient des techniciens déjà formés dans le civil. Il est indispensable également que ceux qui sont appelés à soigner les chevaux en aient à la maison, etc., etc.

Cela étant, le recrutement devrait être organisé de façon à pouvoir répondre aux exigences suivantes :

1. Que chaque homme soit placé, au service militaire, dans une fonction où ses aptitudes et ses connaissances civiles soient utilisées dans toute la mesure de ses moyens.

2. Ne jamais placer, en tenant compte de ce qui précède, un individu dans un corps de troupe où ses connaissances civiles ne sont pas utilisables.

3. Recruter le plus grand nombre possible de soldats, ce qui pourrait certainement se faire sans augmenter en quoi que ce soit le budget déjà très lourd de notre armée, en diminuant le nombre des jours consacrés à l'instruction.

Cette affirmation sera certainement démentie par ceux qui estiment que, pour le moment, tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes ; mais nous estimons qu'il n'en est rien et que, lorsque chacun aura sa place indiquée dans l'armée, en tenant compte de ses connaissances civiles et professionnelles, il sera très facilement possible d'exagérer un peu moins certaines méthodes de « drill » et certaines habitudes surannées et inutiles pour lesquelles on perd beaucoup de temps.

En ce faisant, on rendra non seulement service à l'armée et au pays, mais encore on aura beaucoup moins de jeunes gens qui, par le fait des trop grandes différences qui existent entre leurs aptitudes physiques et professionnelles et ce que l'on demande d'eux au service militaire, n'en deviennent certes pas des amis.

Nous estimons qu'en entrevoyant, de cette façon-là l'avenir de notre armée on aboutira certainement à une utilisation meilleure des forces de la nation et à une disparition logique et nécessaire de certaines méthodes de dressage ridicules et souvent dangereuses, comme celle dont la presse a eu à s'occuper au printemps dernier.

Rationalisons ! L'armée comme une immense usine doit connaître les méthodes scientifiques que Taylor instaura il y a quelques années en Amérique.

Et elle doit surtout mettre chaque homme à sa place pour la meilleure utilisation des forces humaines du pays.

D.

---

## Communiqué de la rédaction

### A nos correspondants et collaborateurs.

La nouvelle disposition du texte du journal nécessite un délai rédactionnel plus rapproché. Tous les envois doivent être en mains de la rédaction à 16 h. **au plus tard, le vendredi précédant la parution du journal** ; les travaux de grande envergure, naturellement plus tôt. Les copies tardives ne pourront pas être insérées.

La rédaction.

---